

TERMES DE REFERENCE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE :

**« Diagnostic Agraire de la rive du fleuve Sénégal,
Cercle de Kayes - Mali »**

CERAI

Juillet 2019

1	PRESENTATION DE CERAI	1
2	ANTECEDENTS ET CADRE DU PROJET	1
3	OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'AT	2
4	LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	3
5	METHOTOLOGIE.....	3
6	LIVRABLES	4
7	CALENDRIER.....	4
8	PROFIL DU CONSULTANT	5
9	BUDGET ET FORME DE PAIEMENT.....	5
10	FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE	5
11	CRITÈRES D'ÉVALUATION	6

1 PRESENTATION DE CERAI

CERAI (Centro de Estudios Rurales y Agricultura Internacional) est une ONG qui défend la coopération entre les personnes, entités, institutions et organisations locales et internationales pour le développement de procédés endogènes participatifs, qui s'appuient sur l'agroécologie et l'écologie sociale, défendant la souveraineté alimentaire et contribuant à un développement durable des communautés paysannes.

Le principe qui dirige nos interventions de coopération est la souveraineté alimentaire. Une souveraineté exercée depuis l'optique du local, du respect et de la défense de la diversité des cultures et traditions alimentaires existantes sur la planète. Cette optique du local conduit à donner la priorité, non seulement pour des raisons écologiques, mais aussi pour des raisons sociales et économiques, à des systèmes de productions diversifiés orientés vers le marché local ou national et l'appui aux économies paysannes familiales, face aux monocultures destinées au marché international, dominé par les distributeurs multinationaux.

L'agroécologie marque les différents axes qui guident l'intervention de CERAI au Mali. CERAI défend des systèmes de production fondés sur des bases agroécologiques car ils favorisent la biodiversité, sont résilients, efficaces énergétiquement, socialement équitables et constituent la base d'une stratégie énergétique et productive fortement liée à la souveraineté alimentaire.

2 ANTECEDENTS ET CADRE DU PROJET

L'économie malienne est principalement agricole, occupant 80% de la population. Les exploitations agricoles sont principalement de type familial. Avec une population de près de deux millions d'habitants, Kayes a une incidence inquiétante de pauvreté et est l'une des régions du Mali avec les plus fortes migrations (dans d'autres régions ou vers les villes ainsi qu'à l'étranger), facteurs qui sont actuellement stimulés par les faibles niveaux de production agricole, d'élevage et de pêche ainsi que par la croissance des conflits communautaires. Les agriculteurs qui restent, pour la plupart, produisent pour l'autoconsommation, ne couvrant pas les besoins fondamentaux de la famille et le revenu

économique provient du travail journalier ou des envois de fonds des membres de la famille ayant quitté le village. La zone bordant le fleuve Sénégal, dans le Cercle de Kayes, est une zone facilement irrigable adaptée aux petits producteurs de légumes et d'arbres fruitiers. Le développement de la production, qui devrait reposer sur les agriculteurs et agricultrices familiaux dans la région, fait face à un faible tissu social rural, peu de maîtrise par les agriculteur/trices des techniques d'irrigation et d'agroécologie, une faible sensibilisation à la nutrition et une faible intégration des problèmes du secteur au niveau territorial.

CERAI, les Directions du Génie Rural et de l'Agriculture de Kayes (DRGR et DRA) ainsi que les communautés locales misent sur l'agriculture familiale, l'agroécologie, l'accès aux moyens de production adaptés et un service d'appui technique renforcé comme base d'un développement rural inclusif et durable. Le projet intitulé « Promotion de l'horticulture agro écologique efficace dans le cercle de Kayes, Mali » de 2 ans suit les orientations politiques sectorielles au niveau local et est subventionné par l'Agence Espagnole de Coopération Internationales et Développement (AECID). Il cible un groupe de 150 maraîcher(e)s de 7 communes du Cercle de Kayes. Le projet vise à contribuer au renforcement de la résilience des familles rurales riveraines dans la région de Kayes et plus particulièrement de promouvoir le maraîchage efficace agroécologique en tant que pilier de la sécurité alimentaire dans sept communes du cercle de Kayes. Les Résultats suivants sont attendus :

- Le renforcement des capacités de production durable de maraîcher(e)s familiaux intégrant des techniques agroécologiques ;
- La consolidation de 45 périmètres familiaux durables avec irrigation efficace ;
- Le renforcement des connaissances des agents du système d'appui technique
- La diffusion et la concertation sur l'agroécologie et l'irrigation à petite échelle.

Cette assistance technique s'intègre au premier résultat mentionné.

3 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'AT

Améliorer les connaissances et la compréhension du fonctionnement du système agraire et en particulier du secteur maraîcher familial au niveau des communes longeant le Fleuve Sénégal dans le Cercle de Kayes.

Permettre de consolider les connaissances spécifiques dans 8 communes du Cercle de Kayes et aux villages de ces communes présentant un potentiel de développement du maraîchage familial.

Les résultats attendus de ce diagnostic seront :

- **Présenter les principaux systèmes de culture maraîchers** en détaillant principalement pour chaque système de cultures maraîchers le type d'accès à la terre, accès au capital et à la main d'œuvre, les systèmes d'irrigation (exhaure et distribution de l'eau), cultures mises en place, itinéraire technique, facteurs limitants...
- **Proposer une typologie des exploitations familiales/ménages**, des systèmes de production qui incluent une activité de maraîchage,
- **Analyser le rôle des femmes** au sein de la production maraîchère des communes ciblées, la transformation et la commercialisation de produits agricoles.
- **Présenter une carte du territoire** permettant de localiser les zones dédiées actuellement au maraîchage et avec potentiel de développement du maraîchage
- **Proposer une liste exhaustive de 8 communes ainsi que les villages rattachés** en faisant ressortir les potentialités pour le maraîchage et les différents acteurs intervenants dans le domaine pour chacune des communes et villages (associations de producteurs, associations locales de développement, ONGs internationales, projets/appui des DRA et DNGR...). Elaborer une carte d'intervention des acteurs intervenant dans le cercle.
- **Faire ressortir les contraintes liées au développement du secteur.**
- Présenter des recommandations générales liées au soutien du secteur horticole familial et à la transition agroécologique ainsi qu'aux acteurs principaux avec lesquels il serait possible d'établir des synergies.

4 LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Les communes concernées par l'étude : Diamou, Logo, Hawa Dembaya, Liberté Dembaya, Samé Diongoma, Kéméné Tambo, Bangassi et Khouloum.

Dans chacune des 8 communes, une enquête sera menée dans un minimum de deux (02) villages sélectionnés avec des critères définis en fonction du potentiel et des besoins que le consultant déterminera avec les équipes / homologues de CERAI et ses collaborateurs ainsi qu'avec les maires / conseillers des communes.

5 METHODOLOGIE

La méthodologie sera proposée par le/les consultants en se basant sur les orientations suivantes et sur la méthodologie du diagnostic agraire.

a) Collecte de données secondaires : bibliographie

Tout au long de l'étude, des sources de données secondaires récentes seront utilisées et sélectionnées selon les besoins que ce soit sur les systèmes de production agraires dans la vallée du Fleuve Sénégal, dans le cercle de Kayes ou les plans de développement locaux par exemple. L'utilisation de données quantitatives et qualitatives de la Direction Nationale de l'agriculture (DNA) et ses démembrements et de la Direction Nationale du Génie Rural et ses démembrements, ainsi que d'autres institutions actives et d'autres sources d'information secondaires dans le développement rural permettra de compléter le diagnostic initial et identifier des tendances dans l'évolution des systèmes de cultures agricoles. Les informations existantes d'enquêtes antérieures, que ce soient des enquêtes *HEA-Household Economy Approach*, enquêtes d'évaluation de la sécurité alimentaire, diagnostics agraires ou autres études élaborées par les ONGs et institutions internationales pourront compléter les informations disponibles au niveau local et régional. Toutes ces données doivent permettre d'obtenir une première vision, un premier diagnostic de la situation, basé sur la collecte et l'analyse des données secondaires. Ces données doivent aussi permettre de faire une première carte d'intervention des acteurs intervenants dans la zone.

b) Validation des données secondaires au niveau local : observations et enquêtes auprès d'acteurs clés

Après la phase de bibliographie, le diagnostic de la situation sera validé à travers des observations directes sur les exploitations et dans la zone d'études et des rencontres avec les acteurs locaux –la participation des familles rurales et des acteurs clés- sera considéré plus comme un outil pour la compilation de la connaissance locale accumulée que comme une fin. Les acteurs clés sont, outre les agriculteurs et leaders, les membres des services de développement locaux, associations locales et ONG internationales qui interviennent dans la zone ou sur des thématiques communes et les leaders communautaires.

c) Utilisation d'outils de diagnostic participatif et ateliers de groupes

Les outils de diagnostics participatifs vont permettre d'impliquer la population locale et définir les particularités du contexte local. Entre autres, l'application de ces outils servira pour la réalisation de la carte d'intervention des acteurs, pour caractériser les différents types d'exploitations familiales existantes, les problèmes et les forces principales pour le développement des activités productives, ainsi que les calendriers et itinéraires de travail, ateliers différenciés par sexe pour l'analyse des rôles et tâches au quotidien (Productif, reproductif et communautaire). La gestion et l'utilisation des ressources naturelles est un point primordial qui devra aussi être traité au niveau communautaire. Etant donnée le temps limité pour la réalisation de la mission, le diagnostic sera orienté sur les systèmes de production comprenant le maraîchage et les itinéraires techniques détaillés seront les différents systèmes de cultures maraîchers.

d) Ateliers de travail entre le consultant, l'équipe technique de CERAI et DRA, DRGR

Des ateliers et d'échanges avec CERAI, DRA et DRGR seront organisés afin de partager les avancées de l'étude. Une première réunion au moment du démarrage de l'étude et une autre réunion à mi-parcours.

e) Ateliers de restitution des résultats et validation participative.

Une restitution des résultats et validation à un niveau plus large, c'est à dire, en plus de CERAI, DRA, DRGR, les autres acteurs du développement local, futures communes et villages d'intervention, futurs bénéficiaires pourra être organisée.

g) Phase d'analyse de données et élaboration de documents et rapports.

La Phase d'analyse et d'élaboration de documents est une phase intermédiaire entre celle des travaux de de bureau et de rédaction et la phase de validation des rapports.

h) En dehors de la restitution à l'équipe du CERAI et des DRGR / DRA), le consultant procéder au renforcement de capacité des agents de développement local sur la méthodologie du diagnostic agraire, à partir de l'exemple concret de l'étude réalisée. La formation pourrait également être utilisée pour effectuer un type de restitution / échange sur les résultats particulièrement avec des agents locaux pour compléter les informations.

La méthodologie, et en particulier les fiches d'enquêtes et d'entretiens, d'ateliers participatifs ainsi que l'agenda seront partagées avec CERAI et DRA-DRGR et validés par ces derniers avant leurs applications sur le terrain.

6 LIVRABLES

Les produits attendus de cette assistance technique sont les suivants :

- Diagnostic agraire de la situation initiale orientée sur les potentialités agroécologiques des exploitations familiales ayant une activité de maraîchage comprenant :
 - o Carte du territoire avec représentation des zones (villages-communes) où le maraîchage est pratiqué
 - o Description des différents systèmes de cultures maraîchers (itinéraires techniques, calendriers culturels, ...)
 - o Typologie des exploitations familiales pratiquant le maraîchage (accès à la terre, à l'eau, main d'œuvre, capital, outils, nombres actifs, cheptel...)
 - o Présence d'organisation de producteurs de différents niveaux
 - o Rôle des femmes
- Cartes d'intervention des acteurs présents dans le Cercle de Kayes et ceux intervenant dans le secteur agricole.
- Base de données (Excel ou autre) sur les villages des communes étudiées et leurs potentiels pour le développement du maraîchage familiale et irrigation à petite échelle.

Il est aussi attendu du consultant(e) les documents de méthodologie (méthodologie générale, enquêtes, dynamiques de groupes réalisés), mémoire photographique, agenda des visites, données primaires brutes et secondaires, liste des personnes rencontrées et leurs contacts, liste de présence aux ateliers et réunions, document graphique, bibliographie, et tout autre matériel élaboré durant cette étude.

7 CALENDRIER

Les dates seront incluses dans le contrat et seront fixées avec la personne ou l'entité sélectionnée.

La durée totale de l'assistance technique est estimée à 1.5 mois mais peut être ajusté à la proposition du consultant. Toute l'assistance technique se réalisera dans le Cercle de Kayes à l'exception du travail de préparation de la méthodologie et de l'analyse des données qui pourront être réalisées en dehors de la région d'étude. La période estimée pour la réalisation de cette étude est comprise entre le mois d'août et le mois de septembre 2019. CERAI et ses partenaires s'engagent à valider tous les documents techniques (exception faite du rapport final) dans un délai maximum de 5 jours après leur réception par courrier électronique.

8 PROFIL DU CONSULTANT

- Ingénieur agronome avec des connaissances de l'agriculture/élevage familiale africaine et de l'agroécologie
- La connaissance de la zone sera valorisée très positivement
- Expérience et compétences pour la réalisation de diagnostic agraire ou autre type de diagnostic rural participatif
- Capacité de dynamiser des ateliers, animer des discussions, développer des méthodologies et techniques d'animation pour ouvrir des espaces de réflexion, organisation...
- Capacité d'adaptation pour travailler avec des personnes ayant des profils très variés (techniciens des services décentralisées, agriculteurs, responsables ONG...)
- Capacité d'identification avec les valeurs de l'agroécologie et la souveraineté alimentaire
- Expérience de travail en milieu rural et motivation particulière pour ce type de travail
- Capacité de travail en équipe et volonté d'enrichir ses connaissances avec des apports externes
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Maîtrise des langues parlées au niveau local : bambara, peul, soninké...

9 BUDGET ET FORME DE PAIEMENT

Le budget total prévu pour mener à bien l'assistance technique est de 5 400€ (environ 3 542 184 FCFA) incluant tous les frais liés à la réalisation de l'assistance technique (frais de logement et alimentation, déplacements, honoraires, petit matériel, tous les impôts légaux et tout autre frais) à l'exception des frais liés à l'atelier de restitution des résultats.

Le consultant(e) aura l'obligation d'émettre une facture en bonne et due forme au nom de CERAI avec NIF. Le paiement sera réalisé en trois versements :

1^{ère} tranche : 40% du montant total à la signature du contrat,

La seconde tranche : 20% du montant total après la phase de terrain et la remise du rapport de fin de mission de terrain

La troisième tranche : 40% du montant, à la fin de l'assistance technique (acceptation du rapport final par CERAI et remise de la facture originale).

Les dates et modes de paiements seront détaillés dans le contrat.

CERAI reste à la disposition du consultant(e) pour répondre à d'éventuels doutes de type logistique ou technique.

10 FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être envoyées par courriers électroniques avec le sujet suivant “offre AT diagnostic agraire MALI” aux adresses suivantes :

cerai.mali@cerai.org ; laura.darphin@cerai.org

Date limite : 12 août 2019

CONTENU DE L’OFFRE

Les offres doivent comprendre deux parties séparées qui incluent les documents suivants :

PARTIE 1 : Offre technique

L’offre technique devra comprendre la planification technique qui permettra d’atteindre les objectifs de façon efficiente. Elles devront présenter au minimum :

- Plan de travail des activités

L’offre devra inclure un chronogramme, dans lequel seront reflété de façon claire toutes les activités importantes, ainsi que les délais et les dates prévisionnelles auxquelles se réaliseront ses activités.

- Résumé méthodologie proposée
- Profils du personnel et logistiques pour la réalisation de la mission

Les Curriculum Vitae, diplômes et attestation de travail des différents membres de l’équipe devront être joints à l’offre technique.

PARTIE 2 : PROPOSITION FINANCIERE

La proposition financière doit regrouper tous les frais relatifs à la réalisation de l’assistance technique que ce soit des frais réalisés sur les lieux de l’étude ou durant les périodes antérieures ou postérieures du ou des consultant(s) : honoraires, transport, logement, alimentation, impôts, petit matériel ...

Le document remis devra représenter la valeur totale de l’AT toute charge comprise, avec ou sans les détails des lignes budgétaires. La présentation d’un budget détaillé sera valorisée positivement.

Le total ne pourra en aucun cas dépasser 5 400€ ou 3 54 2184 FCFA toutes taxes compris.

Pour des besoins d’informations complémentaires pour préparer les propositions, les demandes peuvent être formulés par mail à l’adresse électronique fournie pour l’envoi des offres.

11 CRITÈRES D’ÉVALUATION

Les critères d’évaluation incluront la qualité technique et l’offre économique. En ce qui concerne l’offre technique, l’évaluation se fera comme suit :

- Expériences dans la réalisation de diagnostic agraire, diagnostic participatif ou autre étude liée à l’agriculture familiale 30%
- Compétences/connaissances du consultant(e) liées aux thématiques du diagnostic 30%
- Qualité technique de l’offre, valeur ajoutée 40%